



Tennis Bléré Val de Cher

Siège Social : Mairie de Bléré -

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

Le Président Fabien MAIGNAUT ouvre la séance en remerciant les membres présents et en regrettant qu'il n'y ait pas plus de participants à cette assemblée. Le comité de tennis d'Indre et Loire et le conseil municipal de Bléré ne sont pas représentés.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 28 septembre 2018 comprenant les résultats sportifs et le bilan financier, ont été envoyés par mail aux adhérents avant l'assemblée générale.

Ces documents sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

Rapport moral

La situation du club reste satisfaisante, malgré une nouvelle baisse des effectifs.

Les effectifs adultes sont en diminution avec 84 adhérents contre 94 en 2017/2018.

Les effectifs jeunes sont pratiquement stables avec 94 adhérents contre 95 en 2017/2018.

La baisse des effectifs semble généralisée depuis plusieurs années selon les données publiées par la Fédération.

Avec toujours un seul court couvert et la possibilité ouverte aux jeunes de suivre un enseignement renforcé, il semble difficile d'organiser un planning de l'école de tennis permettant d'accueillir plus de 100 jeunes.

Nous sommes toujours en contact avec la commune de Bléré pour la couverture du court N° 5, ainsi que pour la création de surfaces identiques sur ce court et la salle existante. Les travaux devraient se dérouler en deux étapes : remplacement de la terre battue du court N°5 par un béton poreux, puis, l'année suivante, création de deux surfaces identiques en résine et couverture du court N° 5.

Ecole de Tennis

L'encadrement : c'est Daniel Besançon qui gère le planning des cours, il est secondé par Damien Goulois, Tom Dorleans et Lucas Nicoulaud..

Les cours étaient organisés cette année pour 94 jeunes et 35 adultes.

Les actions auprès des jeunes ont été renforcées cette année avec :

- la participation du club au rassemblement USEP tennis/cyclo (130 jeunes)
- la participation à l'opération Bléré plage (un centaine de jeunes)
- les intervention de Daniel Besançon dans les écoles (plus de 100 jeunes)

Résultats sportifs

La participation du club aux championnats par équipe reste importante, avec 11 équipes engagées en championnat d'hiver et 9 équipes en championnat de printemps. Le Président communique à l'assemblée les résultats obtenus par chaque équipe.

Tournois

- Le 23 mars nous avons organisé un Tournoi Choubidou pour les enfants de 7 à 10 ans qui a réuni 19 enfants
- Le 30 mars le TMC (Tournoi multichances) Orange a réuni 16 enfants
- du 6 au 17 juin le Tournoi vétérans s'est déroulé avec 83 participants .
- du 5 au 16 septembre le Tournoi jeunes s'est déroulé avec 42 participants.
- Un TMC féminin a également été organisé le 31 mars.

Bilan Financier

Nous rappelons que nous avons changé la date de clôture de notre exercice comptable pour les comptes 2017/2018 (31 août au lieu de 30 septembre).

Le compte de résultat de l'exercice 2017/2018 correspond donc à une période de 11 mois.

La projection du compte de résultat 2017/2018 est donc rappelée sur le compte de résultat 2018/2019 pour permettre une comparaison pertinente des charges et produits des deux dernières années.

Le compte de résultat de l'exercice 2018/2019 fait apparaître un déficit de 1323€.

Ce déficit s'explique essentiellement par la diminution du nombre de licenciés (-11) avec des tarifs inchangés par rapport à l'année précédente.

Le total des charges de l'exercice est en légère baisse par rapport à la projection de l'exercice précédent sur 12 mois (- 465€)

Le bilan au 31 août 2019 fait apparaître une situation financière satisfaisante. On note cependant une diminution de la trésorerie de 2628€ en raison du déficit et de la reconstitution d'un stock de poudrette destinée au deux courts en tec stone.

L'augmentation des cotisations proposée pour la saison 2019/2020 a pour objet de compenser la baisse des effectifs et d'absorber les coûts supplémentaires liés au recrutement d'un deuxième moniteur.

Challenge

Comme chaque année l'assemblée se conclut par la remise des prix du challenge organisé pour récompenser les meilleurs compétiteurs du club.

L'assemblée se clôt par un buffet offert aux participants.